



Conseil
Général



Le Don d'Organes dans les Côtes d'Armor

Cécile BAZIN - Hervé LE SERRE - Jacques MALET



La création de **FRANCE ADOT, Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains**, revient au **Professeur Jean DAUSSET**, prix Nobel de Médecine.

Ayant créé en 1969 France Transplant, structure médicale de transplantation au niveau des CHU répartis dans le pays, il souhaitait l'évolution mentale de ses contemporains et leur adhésion au prélèvement d'organes. Il fallait préparer le public français à la compréhension de la situation des insuffisants rénaux subsistant grâce à la dialyse, mais pouvant guérir définitivement grâce à une transplantation rénale. C'était une thérapeutique nouvelle, révolutionnaire qui s'instaurait. Elle devait être vécue pleinement par l'adhésion au **Don d'Organes**, se révélant comme une véritable assistance à des personnes menacées dans leur vie, à plus ou moins brève échéance. Depuis, l'évolution des transplantations élargit ces techniques au coeur, foie, pancréas, poumons, intestins, cornée...

Le Professeur DAUSSET se tourna vers les Donneurs de Sang, qu'il jugeait des gens ouverts aux progrès scientifiques. Il rencontra alors **Maurice Magniez**, Docteur en pharmacie qui créera en août 1969 la Fédération des Donneurs d'Organes et de Tissus et en sera le premier président et animateur pendant 25 ans.

Il fallait informer d'urgence et, pour cela, s'implanter dans les départements et y créer une association qui, dans son secteur, travaillerait les mentalités, ferait admettre le bien fondé des prélèvements d'organes en vue de transplantation.

Aujourd'hui le réseau FRANCE ADOT couvre 83 départements, chaque association départementale s'efforçant de promouvoir le don d'Organes, de Tissus et de Moelle Osseuse, dans le respect de l'éthique : anonymat, gratuité, volontariat. FRANCE ADOT diffuse sa carte de Donneur d'Organes et inscrit auprès de France Greffe de Moelle des Volontaires au Don de Moelle Osseuse.

FRANCE ADOT met tout en œuvre pour élargir son réseau, en créant dès que possible des Correspondances dans les départements dépourvus d'ADOT, première étape vers la création d'association départementale.

C'est dans ce contexte que FRANCE ADOT 22, créée en 1978 par André BOURDON alors Président de l'Association des Donneurs de Sang de Penvenan, agit au sein du département des Côtes d'Armor.

FRANCE ADOT est reconnue d'utilité publique depuis le 13 Février 1978.

www.france-adot.org

Un mot du Président du Conseil général

Dans le cadre de ses compétences et responsabilités en matière de solidarité et de santé publique, le Conseil Général des Côtes d'Armor soutient pleinement la campagne nationale du don d'organes.

Face aux conséquences dramatiques des pathologies accidentelles, génétiques ou spécifiques, le don d'organes est souvent la seule alternative pour préserver la vie.

Sensibiliser et convaincre autour de cet enjeu, les correspondants locaux de l'Association Nationale **France ADOT 22** le font sans relâche dans notre département. Je les en remercie très vivement et je leur adresse tous mes encouragements ainsi qu'à toutes les équipes médicales mobilisées.

Anticiper le geste qui sauve est un acte citoyen que je soutiens au nom de tous les Costarmoricains. J'encourage chacun à se renseigner sur le don d'organes et à informer ses proches de sa décision.

Claudy LEBRETON

Préface

Depuis 1969 FRANCE ADOT¹ n'a de cesse d'informer le public sur la nécessité de prendre clairement position vis à vis du Don d'Organes et de la faire savoir à ses proches. 1969, l'idée est tout à fait nouvelle, à l'image de la greffe. 36 ans plus tard, des nouveautés, des améliorations techniques, mais toujours ce réel et énorme besoin de greffons pour des milliers de malades qui attendent. Et toujours ce pourcentage de refus de prélèvement qui ne descend pas au-dessous des 30 % ! Alors il nous faut persévérer, convaincre sans contraindre, renforcer notre réseau actuel de 83 départements et l'étendre à tout le territoire !

Au sein même de chaque ADOT, il est aussi fondamental d'être plus nombreux, d'étoffer ce cercle des bénévoles avertis, afin que l'information circule plus vite, plus loin et qu'elle soit la plus complète possible. C'est précisément ce que fait « FRANCE ADOT 22 », en multipliant les contacts, en favorisant les échanges, en développant la fonction de « *Correspondant Local* ». Toujours plus de bénévoles pour toujours plus d'actions. Une plus large information pour augmenter le groupe des convaincus : et au bilan, toujours plus de Porteurs de Carte, moins de cas de refus de prélèvement.

Cette première étude sociologique sur les porteurs de carte de donneur, initiée par le CerPhi, est destinée à mieux connaître ceux qui disent OUI au Don d'Organes et à nous aider à progresser dans notre démarche. Elle est réalisée dans les Côtes d'Armor, un département dynamique, organisé, structuré, qui dispose de chiffres précis et actualisés. Mais ce n'est qu'une étape. Le lecteur trouvera également à la fin de ce document une première approche des porteurs de carte, via Internet, qui montre la complémentarité des deux démarches, à distance et sur le terrain. Alors soyons ambitieux : pourquoi pas une prochaine étape permettant d'élargir un jour au niveau national, avec la participation de toutes nos ADOT départementales, ce premier travail Costarmoricaïn...

Marie-Claire PAULET,
Présidente de FRANCE ADOT

¹ Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains

SOMMAIRE

Présentation du département.....	6
Introduction : L'ambition du don d'organes	7
De plus en plus de cartes au fil des ans.....	8
Les hommes y pensent, les femmes passent à l'acte... ..	9
La « conquête » de nouveaux porteurs de carte	10
Les mêmes réflexes pour le don de sang.....	11
Qui sont aujourd'hui les « porteurs de cartes » ?	12
L'indice de générosité dans les Côtes d'Armor	13
Générosité des donneurs de sang et des porteurs de carte	14
Quelques différences dans le département.....	17
Une nouvelle démarche de sensibilisation nationale : Internet.....	19
Une rapide conclusion	24

Présentation du département

Qualité de la vie, « effet TGV », deux facteurs qui expliquent, entre autres, un bel effet d'attraction qui a valu aux Côtes d'Armor un solde migratoire en excédent de 4000 personnes entre les deux derniers recensements de 1990 et 1999. Et on compterait aujourd'hui près de 554 000 habitants dans le département.²

Sur le plan économique, le département contribue à faire de la Bretagne la première région agricole de France. Activité essentielle en termes d'emplois et de maintien de la vitalité des zones rurales, l'agriculture est diversifiée : production de viandes et de viandes biologiques, production laitière, production d'œufs, cultures céréalières et légumières. En raison des fluctuations économiques du secteur l'accent est mis aujourd'hui sur des actions collectives pour dynamiser les ressources de la terre et la protéger. La pêche côtière et semi-hauturière sont pratiquées et le secteur maritime reste caractéristique du département et de la région. Les Côtes d'Armor, véritable pays de mer et de bois, s'attache à sauvegarder son patrimoine naturel. La façade littorale, longue de 350 km, constitue un atout majeur pour le tourisme, deuxième ressource économique du département (10^{ème} département touristique de France).

En termes de création d'emplois, les Côtes d'Armor se situent dans le premier tiers des départements français, en particulier dans le cadre de technopoles, sans oublier plus de 8.000 entreprises artisanales dynamiques. Le taux de chômage (4^{ème} trimestre 2004) est contenu (8,2% contre 9,9% pour la France métropolitaine), et de ce fait le pourcentage des personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion atteint 2.2% contre 3.4% pour la France métropolitaine.³

Le département se montre attractif sur le plan touristique, économique et social, mais présente aussi de nombreux caractères de générosité. Citons d'abord une démarche collective, avec l'effort engagé pour le label « *Tourisme - Handicap* ». Notons ensuite l'engagement bénévole des habitants qui le place au 8^{ème} rang des départements⁴ et la générosité financière croissante des foyers fiscaux, dont la déclaration des dons a fait progresser le département de 20 places en 7 ans, le portant à la 22^{ème} place en 2002⁵.

Abordons à présent, l'intérêt que manifestent les Costarmoriciens pour le don d'organes, en acceptant de devenir des « *porteurs de carte de donneur* ». Quelles convergences trouve-t-on avec le don de sang, autre beau geste précieux de générosité citoyenne. Cette étude s'appuie sur les chiffres de FRANCE ADOT, d'une grande richesse, car c'est la seule association⁶ qui suit avec précision les personnes qui la sollicitent pour obtenir une carte de donneur d'organes, et dispose ainsi d'une bonne connaissance de leurs caractéristiques.

² Très exactement 542 373 habitants lors du recensement de 1999 (79 habitants au km²) et 553 969 d'après les estimations de l'INSEE au 1^{er} janvier 2003, ce qui représenterait une nouvelle progression de près de 11.600 habitants.

³ Chiffres au 30.06.2004 (CNAF) rapportés à la population de 26 à 65 ans

⁴ Voir sur ce point *La France bénévole 2005* – www.cerphi.org

⁵ Voir sur ce point *La Générosité des Français 2004* – www.cerphi.org

⁶ Cette demande de carte peut aussi se faire auprès de l'agence de la biomédecine (ex Etablissement Français des Greffes) et plusieurs réseaux diffusent de telles cartes, mais sans référencement.

Introduction : L'ambition du don d'organes

Prendre sa carte de donneur d'organes, c'est accepter que le jour de notre décès, si les circonstances le permettent, des organes nous soient prélevés en vue de greffes sur des malades en attente. Prendre sa carte, c'est affirmer notre position vis à vis du Don d'Organes, c'est éviter à notre entourage que l'on aura ainsi clairement informé, de devoir décider pour nous même, dans un contexte dramatique (la mort encéphalique). C'est un acte citoyen, généreux, accessible à tous : la carte de donneur est délivrée rapidement et gratuitement par les instances départementales de l'association nationale FRANCE ADOT.

Parmi celles-ci, l'association des Côtes d'Armor a mis en place un dispositif qui couvre l'ensemble du département, avec des Correspondants Locaux qui ont organisé près de 180 interventions de sensibilisation sur le terrain en 2004, souvent en lien avec les associations de donneurs de sang bénévoles. Si le département comporte au 31 décembre 2004 près de 20.000 porteurs de carte de donneur, cela présente de multiples aspects positifs.

Ceux que l'on nomme les « *Porteurs de Cartes Identifiés* » (PCI) sont d'abord des citoyens généreux qui ont compris tout l'intérêt de ce geste aussi simple qu'efficace. Mais ils sont aussi autant « *d'ambassadeurs du Don d'Organes* » auprès de leurs amis et de leurs voisins de village, de quartier ou de travail, pour faire évoluer cette cause nationale et pour faire en sorte que la liste des malades en attente d'organes se réduise peu à peu.

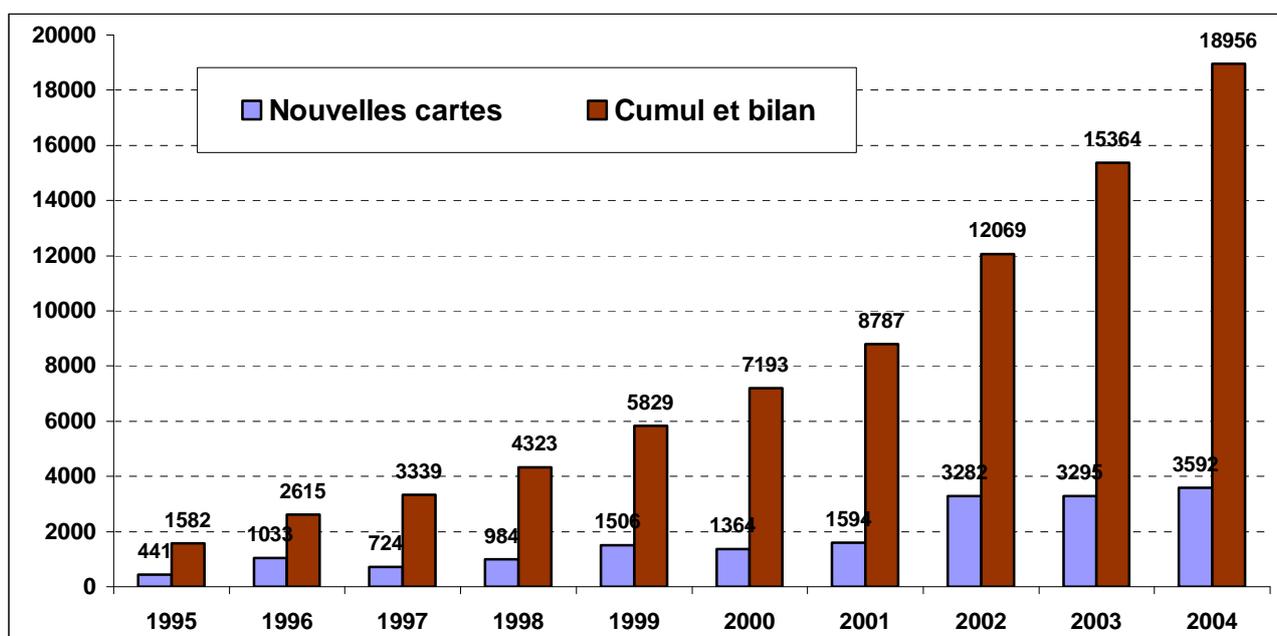
Les connaître permet de suivre l'évolution de leurs caractéristiques et de leur nombre, comme on va le voir dans cette étude, pour en déduire quels sont les efforts qui restent à faire, selon les lieux et selon les sexes et les âges. Cette connaissance permet aux acteurs de terrain de savoir où ils en sont sur le chemin des objectifs qu'ils se sont fixés, de constater les points forts et de combler les lacunes. De corriger la stratégie et de l'adapter si nécessaire. Dès lors que le département des Côtes d'Armor a lancé de multiples initiatives, les résultats obtenus, les questions qui se posent et les expériences acquises peuvent intéresser les autres départements, dans une attitude très constructive de mutualisation.

La délivrance d'une carte est l'occasion pour FRANCE ADOT 22, par le biais de son courrier de remerciement, de présenter le rôle fondamental de « *Correspondant Local* » et d'inciter le nouveau porteur de carte à s'investir au sein de l'association. Dans la mesure où cette possibilité est offerte au plus grand nombre, la démarche porte ses fruits et permet d'élargir sensiblement le cercle des bénévoles. Le contact direct est systématiquement privilégié, et une organisation qui va jusqu'au plus fin du terrain permet à ces volontaires d'être très performants.

De plus en plus de cartes au fil des ans

Un graphique sur dix ans (1995-2004) permet en effet de se faire une idée du beau chemin parcouru. Trois années ressortent particulièrement. D'abord l'année 1996 marquée par une large campagne de promotion associant FRANCE ADOT et le Télégramme de Brest. A l'occasion de la 1^{ère} Journée Nationale, le journal a fait une campagne tout au long du mois de mai, et a proposé régulièrement dans ses colonnes un formulaire de demande de carte. Cette initiative a constitué un nouvel élan pour les acteurs concernés et permis de franchir pour la première fois le nombre de 1000 nouvelles cartes dans l'année. Les années 1999⁷ et 2002 ont constitué de nouveaux paliers, avec respectivement, le premier résultat annuel dépassant 1500 nouvelles cartes, et le franchissement de la barre symbolique de 3000 nouveaux porteurs de cartes en 2002 (barre qui sera ensuite régulièrement dépassée au cours des trois dernières « glorieuses »).

Evolution du nombre de porteurs de cartes dans les Côtes d'Armor



Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor.

Les efforts constants de tous les animateurs de FRANCE ADOT du département ont permis de doubler le nombre total de porteurs de cartes identifiés entre 1998 (environ 4000) et 2001 (plus de 8000), et de le doubler une nouvelle fois entre 2001 et 2004, avec un total de près de 19.000 cartes au 31 décembre 2004. Ceci représente 4.7% de la population de plus de 15 ans.

⁷ L'organisation en novembre 1999 de la première « Journée Costarmoricaïne du don d'organes » a eu une forte influence sur l'augmentation constatée cette année-là.

Les hommes y pensent, les femmes passent à l'acte...

S'il n'y a aucune différence entre les hommes et les femmes, du moins en principe, pour accepter de faire don de leurs organes « *post mortem* » (54% des personnes interrogées dans l'enquête réalisée par l'Etablissement Français des Greffes en 1997), le passage à l'acte est totalement différent. Il se traduit par une demande de carte, en particulier auprès de FRANCE ADOT et l'on note alors une nette différence de comportement entre hommes et femmes. Un tableau construit sur les dix années écoulées montre que la proportion est à peu près constante.

Ventilation des nouveaux porteurs de cartes, chaque année (en %)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Femmes	66.5	61.0	64.2	68.8	66.6	65.8	63.7	67.6	64.0	66.6
Hommes	33.5	39.0	35.8	31.2	33.4	34.2	36.3	32.4	36.0	33.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor.

Au bilan, on trouve aujourd'hui dans le département une proportion de 34,3% d'hommes pour 65,7% de femmes⁸. Il n'y a manifestement pas photo, et un beau défi reste à relever pour ces messieurs...

Il est aussi très intéressant de voir à quel âge on passe plus particulièrement à l'acte, c'est-à-dire à quel âge on décide de prendre sa carte de donneur, et s'il y a une différence, aussi de ce point de vue, entre les hommes et les femmes. Nous avons pris trois années tests pour analyser ces données. Il était logique pour cela de choisir les trois années qui ont constitué des paliers, ainsi que la dernière, soit 1996, 1999, 2002 et 2004. Deux tableaux relatifs respectivement aux femmes et aux hommes permettent de présenter les résultats.

Nouveaux porteurs de carte en fonction de l'âge (femmes) en %

	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-65	+ 65	Total
1996	3.8	9.5	16.4	7.6	9.3	10.8	26.3	13.6	2.8	100.0
1999	4.7	12.9	12.7	8.4	8.2	10.4	22.1	16.9	3.8	100.0
2002	2.8	8.6	13.1	8.7	9.7	10.0	22.9	19.4	4.8	100.0
2004	3.7	10.2	15.5	10.5	10.2	9.0	18.6	18.5	3.7	100.0

Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor.

On observe une progression régulière chez les 20-34 ans dont les trois tranches représentaient ensemble près de 30% en 1999 et plus de 35% en 2004. A l'inverse, les deux tranches situées entre 35 et 49 ans ont tendance au fléchissement, avec une proportion qui est passée de 32% en 1996 à moins de 28% en 2004. Chez les plus de 50 ans, qui représentent régulièrement plus de 20 % des PCI depuis 1999, on observe un pic à près de 25% en 2002.

⁸ Depuis un peu plus d'une année, cette demande de carte peut se faire via Internet. Voir le paragraphe qui est consacré en fin d'étude à cette démarche nationale.

Nouveaux porteurs de carte en fonction de l'âge (hommes)

	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-65	+ 65	Total
1996	3.7	5.4	10.3	6.0	8.6	13.1	32.3	15.1	5.4	100%
1999	3.3	7.9	11.6	7.2	11.0	11.6	23.4	18.6	5.4	100%
2002	1.3	7.1	11.5	10.5	11.4	10.6	21.6	20.2	5.9	100%
2004	2.1	7.4	15.4	10.2	10.5	11.7	19.4	19.2	4.0	100%

Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor.

On note que la décision de devenir porteur de carte se prend plus tard chez les hommes. En effet, les jeunes hommes sont moins nombreux que les jeunes femmes : toujours moins de 10% pour les garçons de moins de 20 ans, même si leur proportion a tendance à augmenter un peu, mais toujours plus de 10%, et nettement, pour les filles de moins de 20 ans. En revanche, les hommes de plus de 35 ans représentent près de 55%, contre un peu moins de 50% chez les femmes.

La « conquête » de nouveaux porteurs de carte

Avec prudence, on pourrait parler d'une sorte « *d'indice de conquête* » en comparant les données brutes des nouveaux porteurs de carte au cours de ces quatre années prises en référence, et les populations cibles correspondantes. Quel pourcentage de nouveaux porteurs de carte hommes chaque année, par rapport à la cible des hommes de plus de 15 ans ? Quel est l'indice de conquête spécifique à chaque tranche d'âge ? Qu'en est-il chez les femmes ? Autant de questions qui méritent d'être évoquées, à la fois pour éclairer les acteurs de terrain dans les Côtes d'Armor, et aussi pour fournir quelques orientations aux responsables des autres départements.

Au cours de l'année 2004, les nouveaux porteurs de carte de plus de 15 ans ont représenté un peu moins de 1% de la population départementale du même âge. Mais avec une nette différence entre les femmes (1,1%) et les hommes (0,6%). Le tableau suivant présente la variation de cet indice de conquête selon l'âge et le sexe.

Indice de conquête des porteurs de carte de donneurs en 2004 (en %)

	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-65	> 65	Total
Hommes	0.2	1.2	1.2	0.8	0.7	0.8	0.6	0.4	0.2	0.6
Femmes	0.9	3.8	2.8	1.8	1.4	1.2	1.1	0.8	0.2	1.1
Total	0.6	2.4	1.9	1.3	1.0	1.0	0.9	0.6	0.2	0.9

Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor et estimation INSEE de la population au 1^{er} janvier 2003. Lecture : 1,2% des garçons de 18-19 ans, ont fait une demande de cartes en 2004 et sont considérés cette année-là comme nouveaux porteurs de carte. 3.8% des filles du même âge.

Près de quatre jeunes filles de 18-19 ans sur cent prennent une carte de donneur chaque année. Déjà plus de trois fois plus que chez les garçons. Cette différence va s'atténuer au fur et à mesure des tranches d'âge. Elle est un peu plus réduite entre 35 et 39 ans, et disparaît à partir de 65 ans. Logiquement, cet indice de conquête baisse progressivement, dans la mesure où, compte tenu du travail effectué dans le département, on a d'autant plus de chance de l'avoir déjà prise que l'on est plus avancé en âge.

Les mêmes réflexes pour le don de sang

Nous disposons des mêmes références pour le don de sang et nous pouvons présenter l'indice de conquête dans ce domaine, c'est-à-dire la proportion de nouveaux donneurs en 2004, par rapport à la population départementale de référence. A ceci près que l'on peut être nouveau donneur à partir de 18 ans et jusqu'à 60 ans.⁹ D'où l'intérêt, grâce au tableau suivant, d'un rapprochement très troublant.

Indice de conquête des donneurs de sang en 2004 (en %)

	18-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans	50-60 ans	Total
Hommes	5.7	1.9	0.8	0.6	0.5	0.4	0.3	0.9
Femmes	7.3	2.0	0.8	0.7	0.7	0.5	0.2	1.0
Total	6.5	1.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.3	1.0

Source : Etablissement Français du Sang et estimation INSEE de la population au 1^{er} janvier 2001.

On note exactement les mêmes tendances, avec une très forte mobilisation des jeunes filles et jeunes femmes, puisque plus de sept jeunes filles de 18 à 19 ans et deux jeunes femmes de 20 à 24 ans, sur cent du même âge, ont donné leur sang pour la première fois en 2004. Les garçons sont nettement en retrait à 18 – 19 ans, mais se rapprochent de l'indice féminin à partir de 20 ans, pour rester ensuite très proche jusqu'à 50 ans, et dépasser légèrement alors celui des femmes.

Si les tendances sont les mêmes, les différences entre hommes et femmes sont ici très atténuées. Chacun aura constaté que l'indice général de conquête est de l'ordre de 1%, que ce soit pour les nouveaux porteurs de carte ou pour les nouveaux donneurs de sang. Une déduction hâtive pourrait laisser penser que ce sont les mêmes personnes qui passent ainsi à l'acte. Si nombre des Costarmoricains généreux qui passent ainsi à l'acte se retrouvent sans doute dans les deux groupes de donneurs et de porteurs de carte, ces groupes ne se recoupent pas puisque l'on voit que la répartition par âge et par sexe n'est pas la même dans le tableau récapitulatif suivant.

⁹ Il s'agit d'une réglementation désormais européenne, aux termes de laquelle on peut donner son sang entre 18 et 65 ans, mais avec une limite à 60 ans pour le premier don.

Proportion de nouveaux donneurs de sang et de nouveaux porteurs de carte en 2004 (en %)

Tranches d'âge	18-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans
Nouveaux donneurs de sang hommes	5,7	1,9	0,8	0,6	0,5	0,4
Nouveaux porteurs de cartes hommes	1,2	1,2	0,8	0,7	0,8	0,6
Nouveaux donneurs de sang femmes	7,3	2,0	0,8	0,7	0,7	0,5
Nouveaux porteurs de carte femmes	3,8	2,8	1,8	1,4	1,2	1,1

Sources : FRANCE ADOT et Etablissement Français du Sang 2004.

Il y a proportionnellement plus de nouveaux donneurs de sang que de nouveaux porteurs de carte, chez les jeunes hommes, très nettement à 18 – 19 ans, un peu moins de 20 à 24 ans. C'est plutôt l'inverse, après 25 ans. Chez les femmes, ce n'est qu'à 18 – 19 ans que la proportion de nouveaux donneurs de sang est la plus forte. Au-delà, la prise de carte de donneur d'organes domine très nettement.

Qui sont aujourd'hui les « porteurs de carte » ?

En prenant l'âge des porteurs de carte au 31 décembre 2004 et en cumulant tous les porteurs, on peut présenter la structure actuelle de leur groupe, par sexe et par âge. Il y a un peu plus de 35% d'hommes pour presque 65% de femmes.

Répartition des porteurs de carte au 31 décembre 2004

	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-65	+ 65	Total
Femmes	2.1	4.0	14.5	11.4	10.0	8.7	21.0	22.8	5.5	100.0
Hommes	1.9	2.8	11.2	10.1	9.9	10.5	22.6	24.4	6.5	100.0
Total	2.0	3.6	13.4	11.0	10.0	9.3	21.6	23.3	5.9	100.0

Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor

Comme indiqué plus haut, le passage à l'acte étant plus lent et tardif chez les hommes, leur moyenne d'âge est sensiblement plus élevée. Ainsi, seulement 32% des porteurs de carte ont moins de 30 ans chez les femmes, pour une proportion de 26% chez les hommes. Dans l'autre sens, 53,5% des porteurs de carte hommes ont plus de 40 ans, quand les femmes de plus de 40 ans dépassent de peu 49% du total.

L'indice de générosité dans les Côtes d'Armor

Avec prudence, nous allons comparer le nombre total des porteurs de carte dans chaque catégorie, aux populations de référence dans le département. Il indique l'engagement et le dynamisme de chaque groupe social, même s'il est forcément dépendant des actions de sensibilisation qui ont été entreprises. A titre d'exemple, les nombreuses actions menées en lien avec les grandes surfaces dans le département ont eu peut-être une plus grande influence sur la population féminine et peuvent expliquer une petite partie des différences observées. Mais une petite partie seulement, et si telle était la raison, il conviendrait d'encourager les hommes à la fois à faire peut-être un peu plus souvent les courses, et à s'intéresser un peu plus au don d'organes¹⁰. Le tableau suivant présente cet indice de générosité, exprimé en pourcentage.

Indice de générosité des porteurs de carte au 31 décembre 2004

	15-17	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-65	+ 65	Total
Femmes	2.0	7.6	13.7	9.9	7.0	5.9	6.7	4.9	1.9	4.2
Hommes	0.6	2.6	4.7	4.4	3.6	3.7	3.8	3.0	1.5	2.4
Total	1.3	5.0	8.8	7.1	5.3	4.8	5.2	4.0	1.7	3.3

Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor et estimation INSEE de population au 1^{er} janvier 2003. Lecture : Presque 14 jeunes femmes de 20 à 24 ans sur 100 sont des porteurs de cartes identifiés. Presque 5 jeunes hommes du même âge, sur cent, sont des porteurs identifiés.

C'est aujourd'hui la tranche des 20-24 ans qui présente la plus forte proportion de porteurs de carte, avec en même temps la plus grande différence (9 points) entre hommes et femmes. La proportion se réduit ensuite progressivement avec l'âge, avec un sursaut entre 40 et 49 ans (sursaut légèrement anticipé chez les hommes de 35 à 39 ans). La différence entre les hommes et les femmes passe progressivement de 9 points entre 20 et 24 ans, à 3,4 points entre 30 et 34 ans, à 2,9 points entre 40 et 49 ans, pour ne plus être que de 0,4 points au-delà de 65 ans.

Au bilan, les hommes présentent un indice de générosité de 2,4% lorsque les femmes se situent à 4,2%. Le département compte plus de 3 porteurs identifiés de carte de donneur d'organes sur 100 personnes de plus de 15 ans, ce qui représente une sensibilisation très forte et un ancrage territorial important sur lequel nous reviendrons plus loin. Toutefois, les différences entre hommes et femmes et les variations en fonction de l'âge mériteront d'être étudiées plus précisément. On aurait en effet pu s'attendre à une proportion de porteurs de carte plus forte au fil des tranches d'âge, du moins pour ce qui concerne les quatre ou cinq premières, dans la mesure où l'on a plus de chance d'avoir été sensibilisé que l'on est avancé en âge.

¹⁰ Il est bien évident qu'au-delà de l'anecdote placée ici pour faire un peu sourire le lecteur, des études complémentaires seront nécessaires en lien avec psychologues et sociologues pour comprendre les raisons des différences observées, surtout selon les sexes et dans une moindre mesure selon les âges.

Générosité des donneurs de sang et des porteurs de carte

Il est ici question de « *rapprochement* » et certainement pas de comparaison. Il y a au moins deux différences majeures, suivies d'une troisième différence, plus subtile, entre les deux formes de générosité ; différences que nous voulons clairement signaler au lecteur :

- Le passage à l'acte est fondamentalement différent. Le don de sang se traduit par une action immédiate et réelle. Le « *don d'organes* » est ici symbolique et se traduit par une promesse, et il est différé, s'agissant du don « *post mortem* ». Nul doute que les ressorts des deux gestes participent d'un même élan généreux et citoyen, mais que les motivations et les composantes du déclenchement de l'acte sont différentes.
- Les modalités de recensement des personnes sont aussi fondamentalement différentes. Pour ce qui concerne le don de sang, nous disposons du nombre total de donneurs actifs chaque année, sans pouvoir les cumuler sur une longue période. Ce cumul peut être réalisé avec prudence au plan national à la vue de deux sondages réalisés sur le sujet, mais si nous l'indiquons plus loin pour éclairer le lecteur, nous ne l'incitons pas pour autant à l'appliquer strictement au département. Au contraire, le porteur de carte, dès lors qu'il est identifié et suivi, est compté durablement et les nouveaux porteurs se cumulent peu à peu pour former un groupe qui se renforce au fil des ans.
- Enfin, la recherche des donneurs potentiels d'organes est sans limite, dans la mesure où il vaut mieux disposer du plus large vivier de personnes convaincues et consentantes pour pouvoir disposer, le moment venu, des plus larges chances de prélever des organes pour sauver des vies. La recherche de donneurs de sang est un peu différente dans la mesure où elle consiste, certes, à sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes, mais aussi à ajuster l'offre à la demande. En d'autres termes, les acteurs nationaux et régionaux de l'Etablissement Français du Sang cherchent à disposer d'un vivier assez large pour faire face aux besoins des centres de santé, sachant que la durée de vie des produits sanguins est limitée (42 jours pour le sang total et quelques jours pour le plasma et les plaquettes) et qu'il ne saurait être question de gaspiller.

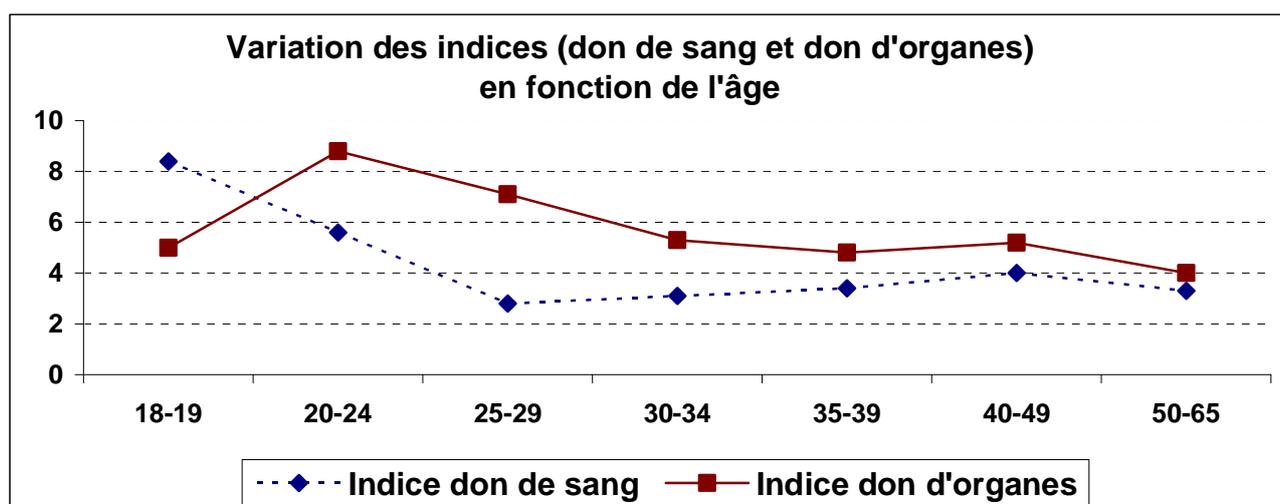
Avec les précautions signalées plus haut, le tableau suivant permet de rapprocher les indices respectifs des hommes et des femmes, en fonction de leur âge, de manière à voir si certaines similitudes apparaissent. Pour le don de sang, l'indice est calculé en comparant le nombre des donateurs 2004 à la population de référence. Pour le don d'organes, l'indice est calculé en comparant le bilan des porteurs de carte au 31 décembre 2004 à cette même population de référence.

Indices de générosité pour le don de sang et le don d'organes (en %)

	18-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49	50-65	Total
Femmes don de sang	9.6	6.4	2.9	3.0	3.3	3.7	2.8	4.1
Femmes don d'organes	7.6	13.7	9.9	7.0	5.9	6.7	4.9	4.2
Hommes don de sang	7.3	4.9	2.8	3.2	3.5	4.3	3.9	4.2
Hommes dons d'organes	2.6	4.7	4.4	3.6	3.7	3.8	3.0	2.4
Total don de sang	8.4	5.6	2.8	3.1	3.4	4.0	3.3	4.1
Total don d'organes	5.0	8.8	7.1	5.3	4.8	5.2	4.0	3.3

Sources : FRANCE ADOT Côtes d'Armor et Etablissement Français du Sang. Estimations de population de l'INSEE

Globalement, un peu plus de 4 Costarmoricains sur 100, en âge de le faire, ont donné leur sang en 2004, et un peu plus de 3 personnes de 18 à 65 ans sur 100 étaient recensées en 2004 comme porteurs de carte de donneur d'organes. Si les femmes dominent largement pour ce qui concerne le don d'organes, c'est l'inverse, moins largement, pour le don de sang¹¹. Ce constat est encourageant et montre que la générosité est partagée entre les deux sexes. On ne peut que souhaiter que la rapide progression des femmes en matière de don de sang sera semblable chez les hommes pour ce qui concerne le don d'organes.



Sources : FRANCE ADOT Côtes d'Armor et Etablissement Français du Sang.

¹¹ Ceci dit, la proportion très forte des femmes parmi les nouveaux donateurs de sang indique que cette tendance va rapidement s'inverser, probablement dès 2005 au plan national.

On sera frappé par une relative similitude des courbes générales, hommes, femmes confondus, mais avec deux exceptions à noter. Une nette montée en puissance du don d'organes entre 20 et 24 ans, et un tassement simultané pour ce qui concerne le don de sang. Une légère régression du don d'organes entre 25-29 ans et 35-39 ans, pendant que le don de sang progresse légèrement pour les mêmes tranches d'âge. Le sursaut est simultané entre 40 et 49 ans, avant une régression concomitante après 50 ans. Pourquoi ce sursaut ? Les parents sont-ils sensibilisés par leurs enfants âgés d'une vingtaine d'années appartenant à une génération elle-même plus sensibilisée ? Pour des raisons psychologiques et/ou sociologiques qu'il conviendrait de cerner ?

Sans aller trop loin, précisons quelques différences que l'on peut observer quand on rapproche les quatre courbes respectivement consacrées aux hommes et aux femmes pour les deux gestes solidaires. Elles naissent à partir de 25-29 ans, avec une courbe plus favorable concernant le don d'organes chez les hommes. A l'inverse, dans le sursaut général observé entre 40 et 49 ans, les hommes se contentent d'une augmentation symbolique concernant le don d'organes.

Enfin, ne nous fions pas à la similitude des chiffres concernant les femmes qui sont à chaque fois 4% pour donner leur sang et pour posséder une carte de FRANCE ADOT. Rappelons-nous que dans un cas, il s'agit des dons effectués dans l'année, et dans l'autre cas d'un cumul de cartes au fil des ans.

Pour fixer un peu les idées, les résultats du sondage réalisé par CSA pour Sélection en 2004 montrent que 46% des personnes interrogées déclarent avoir fait au moins un don de sang (53% chez les hommes et 39% chez les femmes). Cela représente donc dix fois le nombre de donneurs de sang actifs (environ 4%) au cours d'une année donnée.

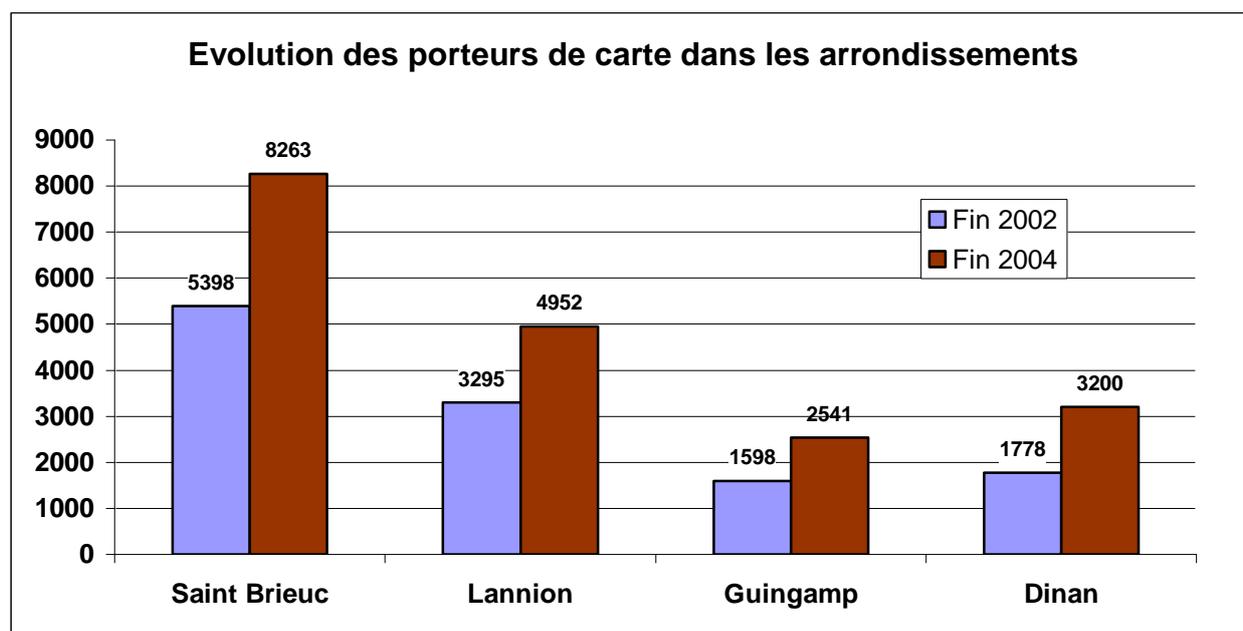
Si l'on devait rapprocher deux données relativement comparables, on indiquerait que près de 50% des personnes ont un jour donné leur sang, et qu'un peu plus de 3% ont un jour décidé de donner leurs organes en prenant une carte proposée par FRANCE ADOT¹². Ceci montre à la fois le chemin à parcourir, mais aussi la réserve de générosité que peut explorer le réseau des acteurs du don d'organes.

¹² On précisera ici que l'on peut aussi décider de consentir un don d'organes post mortem par d'autres canaux, en remplissant une carte et en la plaçant dans ses papiers par exemple, ou encore en signalant cette volonté de façon expresse à sa famille et à ses proches, mais faute de pouvoir prendre en compte ces données individuelles non signalées, nous nous limitons ici au suivi organisé par FRANCE ADOT.

Quelques différences dans le département

L'évolution selon les arrondissements

Dès lors que le département se compose de quatre arrondissements, le chef-lieu Saint-Brieuc et les trois sous-préfectures, et que FRANCE ADOT suit très précisément les données selon un découpage territorial très fin, il est possible d'observer les données et les différences au fil des ans. Ainsi, un graphique permet de montrer la très nette progression du nombre de porteurs de carte entre les années 2002 et 2004. Tous les arrondissements ont fortement évolué, à partir d'une progression globale de 57% pour l'ensemble du département.



Source : FRANCE ADOT Côtes d'Armor.

Dans les arrondissements de Saint-Brieuc et Lannion, on enregistre une augmentation un peu supérieure à 50%, pendant qu'elle atteint près de 60% dans celui de Guingamp et 80% dans celui de Dinan qui étaient un peu en retrait. Rapportés à la population totale de ces arrondissements¹³, ces porteurs de carte représentent aujourd'hui plus de 5% dans l'arrondissement de Lannion où l'ancrage local du don d'organes est le plus fort¹⁴. Ils représentent un peu plus de 3% dans les arrondissements de Saint-Brieuc et de Guingamp, et presque 3% dans celui de Dinan qui présente la plus forte évolution entre 2002 et 2004.

¹³ Ces données simplifiées, car portant sur l'ensemble de la population, sont un peu différentes de celles qui figurent plus haut dans cette étude et qui portent sur une cible plus fine de plus de 15 ans. La hiérarchie entre arrondissements, et plus loin entre cantons, n'en est pas faussée pour autant.

¹⁴ Il est à noter que c'est dans cet arrondissement que la coopération avec les associations de donneurs de sang bénévoles est la plus forte.

Quelques repères au niveau cantonal

Il y a 52 cantons dans le département des Côtes d'Armor, et 372 communes. Il est évident que de grandes différences existent quant à l'ancrage local, qui dépend fortement de l'implantation de FRANCE ADOT et de la présence ou non d'un animateur dans le canton. Dans les 5 cantons où cette présence est la moins forte, la proportion de porteurs de carte se situe entre 1 et 2% de la population totale. 3 sont situés dans l'arrondissement de Dinan, 2 dans celui de Guingamp. Dans les cantons où l'ancrage est le plus net, on se situe autour de 5% de la population totale à Bégard, Tréguier et Quintin, et nettement plus de 6% dans les cantons de Lannion et de Perros-Guirec. Sur ces cinq cantons les plus riches en porteurs de carte, trois appartiennent à l'arrondissement de Lannion.

Si l'on prend les quatre cantons les plus urbanisés, correspondant au chef-lieu de chacun des arrondissements, et si l'on observe la proportion de porteurs de carte par rapport à la population totale, on obtient 3,34% à Guingamp, 3,73% à Dinan, 6,48% à Lannion, mais seulement 3,03% dans le canton de Saint-Brieuc. Il y a donc de grands écarts entre les zones urbanisées, qui s'expliquent d'une part, par une présence différente de FRANCE ADOT localement et d'autre part, par une population plus importante dans certains cantons, non entièrement compensée par les bénévoles.

Si on observe chaque arrondissement, on constate que dans celui de Saint-Brieuc, les cantons de Paimpol et de Quintin font nettement mieux que le canton chef-lieu qui n'arrive qu'en 11^e rang sur 19. Si pour Quintin l'explication réside dans la présence d'un Correspondant Local particulièrement dynamique, pour Paimpol il faut y voir au contraire un manque de bénévoles que FRANCE ADOT 22 cherche à régler en étant particulièrement présent à l'occasion des grandes journées d'action.

En revanche, pour l'arrondissement de Guingamp, seuls les cantons de Plouagat et surtout Bégard font mieux que le canton chef-lieu qui arrive en troisième position sur 12. Et c'est dans l'arrondissement de Dinan que le canton chef-lieu arrive en tête pour la proportion de ses porteurs de carte par rapport à l'ensemble de la population, tout comme dans l'arrondissement de Lannion où le canton chef-lieu se situe en tête, à égalité avec le canton de Perros-Guirec. Ces écarts s'expliquent en grande partie par la localisation géographique des grandes et moyennes surfaces, théâtres d'actions de terrain, à l'occasion des Journées Nationales et Costarmoricaïnes.

Au sein d'un même canton, par exemple dans celui de Perros-Guirec, la ville chef-lieu arrive en dernière position par rapport aux huit autres communes. Dans celui de Dinan, en revanche, la ville centre arrive en 3^e position par rapport aux 18 communes. Et dans le Canton de Lannion, c'est la ville centre qui domine. Là encore la situation géographique des grandes surfaces y est pour beaucoup. Il n'y a, par exemple, aucune grande surface à Perros-Guirec.

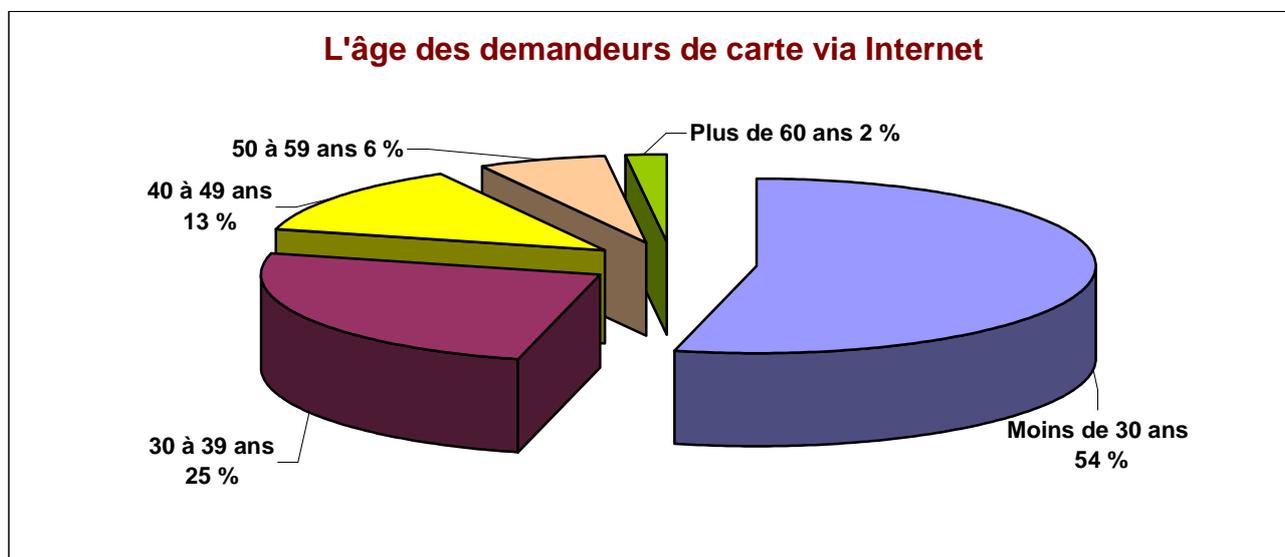
Une nouvelle démarche de sensibilisation nationale : Internet

En accord avec son temps, France ADOT a pris l'initiative d'offrir la possibilité de prendre une carte de donneur, via internet.¹⁵ Un simple clic, un formulaire électronique est présenté, les données personnelles sont aussitôt entrées et validées. Elles sont transmises aux responsables du département de résidence et quelques jours après, l'internaute reçoit par courrier sa carte de donneur.

Entre le 1^{er} janvier 2004, date de mise en service de ce dispositif, et le 31 mai 2005, 20.515 cartes ont été demandées en France ; ce qui nous permet, avec le plus total respect de l'anonymat statistique, d'observer quelques caractéristiques de celles et ceux qui passent ainsi à l'acte, généreusement.

Huit demandeurs de carte sur dix ont moins de 40 ans

Le graphique suivant permet de voir la très nette majorité de jeunes internautes.



Source : FRANCE ADOT

La proportion des demandeurs est divisée par deux, décennie après décennie. Les moins de 40 ans représentent donc près de 80% et les plus de 50 ans, moins de 10%. Nous constatons une très nette différence, de ce point de vue, avec la « prise de carte » classique, effectuée sur le terrain, en lien avec les animateurs de FRANCE ADOT dans le département des Côtes d'Armor.

¹⁵ www.france-adot.org.

Sur 18.956 cartes recensées dans ce département, fin 2004, les moins de 40 ans représentaient à peu près 50% et un tableau comparatif permet de montrer que les deux approches, en matière de sensibilisation, sont parfaitement complémentaires.

Répartition par âge des porteurs de carte (en %)

Tranche d'âge	Via Internet (national)	Sur le terrain (Côtes d'Armor)
Moins de 30 ans	54	30
Entre 30 et 39 ans	25	19
Entre 40 et 49 ans	13	21
Entre 50 et 59 ans	6	19
Plus de 60 ans	2	11
Total	100	100

Source : FRANCE ADOT

L'approche Internet ne concerne que faiblement les plus de 40 ans, quand l'approche terrain les sensibilise bien davantage. Cette différence s'expliquerait-elle par le fait qu'ils seraient moins internautes ? Pas seulement. Un rapprochement de la structure par âge des demandeurs de cartes via internet et de l'équipement informatique des ménages¹⁶ montre que jusqu'à 40 ans, l'accès à Internet semble jouer favorablement pour inciter à la demande de carte. De la même manière, au-delà de 50 ans, la même corrélation peut s'observer, avec une diminution de la proportion des demandeurs qui suit la diminution de la proportion des internautes. En revanche, il n'en est pas du tout ainsi pour la tranche de 40 à 50 ans qui est aujourd'hui la génération la mieux équipée sans pour autant être celle qui demande le plus sa carte de donneur via le site de FRANCE ADOT. Au contraire, la chute est importante passés 39 ans, comme le montre le graphique précédent. Manifestement, la connexion Internet est nécessaire, mais non suffisante. Il est possible qu'à partir de 40 ans, et surtout de 50 ans, on attache beaucoup plus d'importance à la nécessité d'un contact personnalisé avec un interlocuteur averti, avant de passer à l'acte.

Deux femmes pour un homme

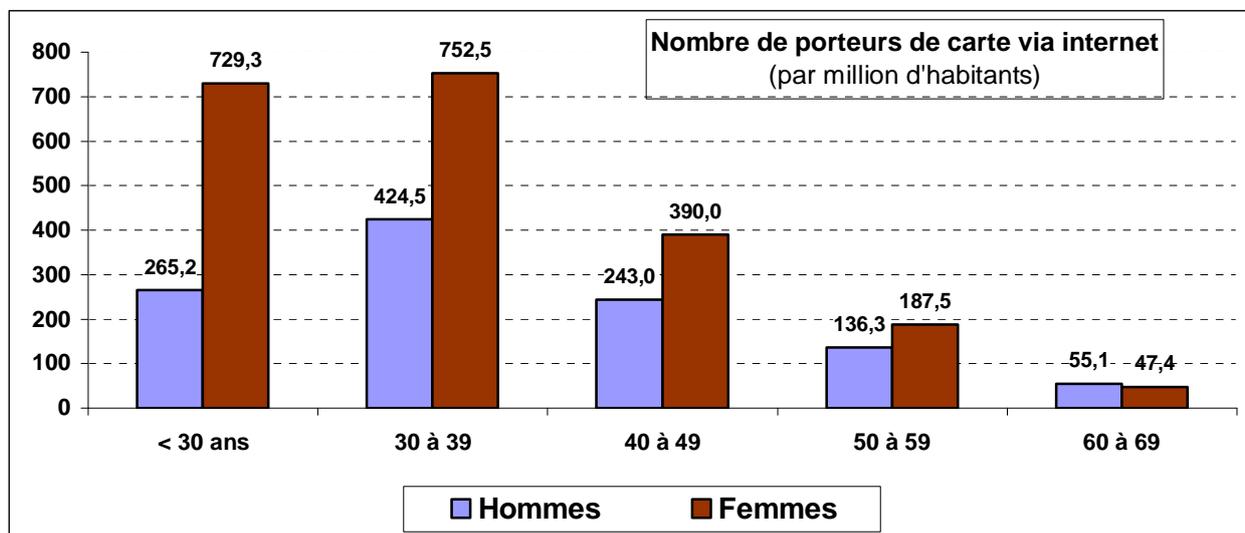
Parmi les demandeurs de carte, on trouve une proportion de 68 % de femmes, pour une proportion de 32 % d'hommes, seulement. Ceci est d'autant plus surprenant que lors de l'enquête déjà citée, réalisée sous l'égide de l'Etablissement Français des Greffes en 1997, il n'apparaissait aucune différence entre les hommes et les femmes.

Le constat est aussi d'autant plus surprenant que, même si les choses évoluent très vite, les internautes restent majoritairement des hommes : 53% en décembre 2004, d'après une enquête Ipsos Média¹⁷. Comme si les hommes se

¹⁶ INSEE Première n°1011 mars 2005

¹⁷ Ils étaient encore 59.9%, quelques mois plus tôt, au premier trimestre 2004. Pour en savoir plus : www.journaldunet.com –Newsletter Management

contentaient d'y penser, comme si les femmes étaient plus décidées. Un graphique montre que l'écart est plus important encore pour les jeunes générations. Il est construit à partir des demandes de carte, rapportées à la population totale par sexe et par tranche d'âge. Le résultat est exprimé en nombre de demandes par million d'habitant.



Source : FRANCE ADOT

Jusqu'à 30 ans, il y a presque trois femmes (72,6%) pour un homme. De trente à quarante ans, les femmes ne faiblissent pas, avec un haut niveau de demande, mais les hommes progressent sensiblement puisqu'ils représentent presque 36% du total des demandeurs, contre seulement 27% avant 30 ans.

Comme on l'a vu plus haut, la proportion des demandeurs chute fortement à partir de 40 ans, puis de nouveau à partir de 50 ans. Dans le même temps, la répartition entre les femmes et les hommes évolue sensiblement, jusqu'à une proportion de l'ordre de 6 femmes pour 4 hommes, entre 50 et 60 ans.

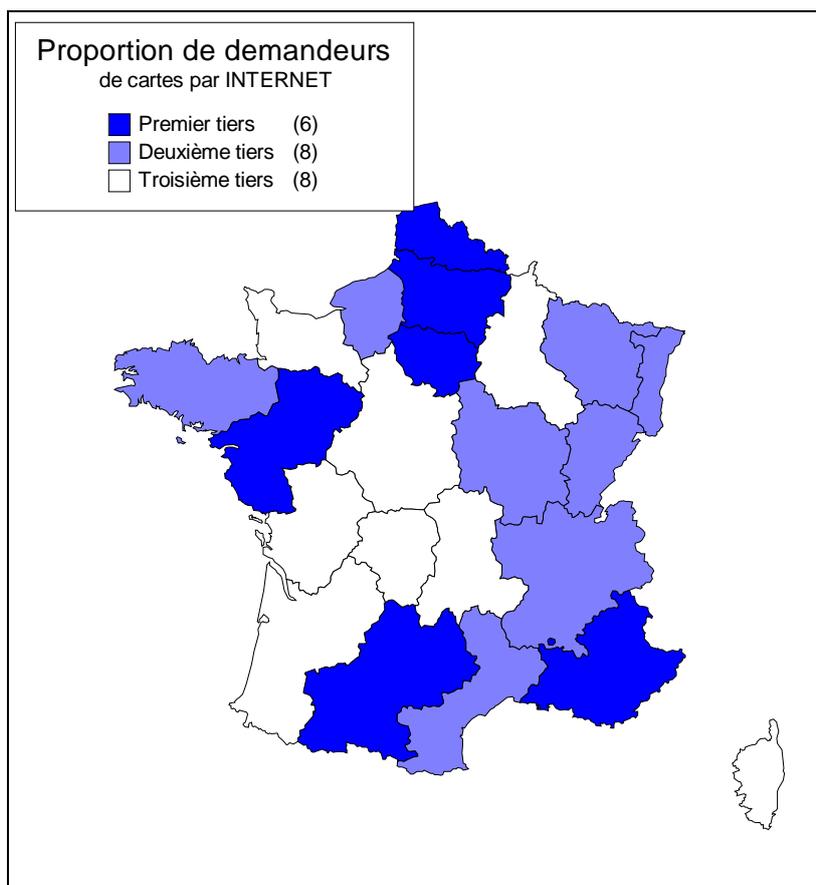
Ce n'est qu'à partir de 60 ans que les hommes paraissent plus hardis pour ce qui concerne la demande de carte via Internet, puisqu'ils sont légèrement plus nombreux que les femmes, sachant toutefois que la proportion générale des demandes est alors très faible.

La détermination des femmes à inscrire leur souhait sur une carte de donneur d'organes se confirme aussi sur le terrain. Rappelons que dans le département des Côtes d'Armor, elles représentent, depuis une dizaine d'années, environ 65% des porteurs de carte, contre 35% d'hommes. Ce sont des proportions très voisines de celles que l'on observe dans l'approche Internet (68/32). Il s'agit donc d'un fait social très net, et installé dans la durée. Un effort tout particulier pourrait donc être entrepris pour mieux sensibiliser les hommes dans ce domaine.

Une France homogène ?

Il est clair, compte tenu de la place que prennent les moins de 40 ans dans le groupe des personnes qui ont demandé leur carte via Internet, et du lien pour ce qui les concerne, avec la proportion des connexions, que les différences en matière d'équipement entre les régions jouent beaucoup. Par exemple, l'Ile-de-France comporte environ un cinquième de la population française, et un quart des demandes de carte, ce qui s'explique à la fois par sa proportion de jeunes et son haut niveau d'équipement. En effet, toujours d'après l'INSEE¹⁸, 54% des ménages de l'agglomération parisienne disposent d'un micro-ordinateur et 41% ont accès à Internet. Ils sont respectivement 45% et 31% pour la France entière et 41% et 27% « *en milieu rural isolé* ».

Ainsi les caractéristiques des régions, à la fois en matière d'équipement, et pour leur proportion de jeunes foyers, expliquent pour une large part les différences de cette France en trois dimensions que nous présentons ici. Elle ne doit en aucune manière être ressentie comme un palmarès, mais comme une information. Et ce d'autant plus qu'une région dans laquelle FRANCE ADOT est particulièrement présente et active peut comporter de nombreux porteurs de carte sensibilisés de vive voix, qui n'ont donc pas besoin de recourir à Internet.



Source – France ADOT. Figurent en sombre les six régions dans lesquelles la proportion des demandeurs de cartes est la plus forte. Sont en blanc les huit régions où elle est la plus faible.

¹⁸ INSEE Première n°1011 *Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à internet* – mars 2005

Les régions qui présentent le plus fort taux de demandes par million d'habitants sont, dans l'ordre, l'Ile-de-France, le Nord Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Pays de la Loire et Midi-Pyrénées. On notera que la Picardie arrive en sixième rang, devant Rhône-Alpes et la Bretagne. Les cinq régions qui comportent le moins de demandeurs sont le Centre, la Basse-Normandie, le Limousin, l'Auvergne et Poitou-Charentes.

Une rapide conclusion

« Est-ce que j'accepte que le jour de mon décès, si les circonstances le permettent, on prélève mes organes pour les greffer à des malades en attente ? »

Telle est la question que doit se poser chaque citoyen. La réponse est personnelle, même s'il est impératif qu'elle soit clairement exprimée en direction de ses proches. Pour certains la décision est spontanée, ferme, sans ambiguïté. Pour d'autres il faut chercher la réponse au plus profond de soi-même. Se projeter dans l'avenir, accepter l'idée de sa propre mort. Dès lors il est important d'avoir tout compris, tout assimilé.

Si les moyens modernes permettent de communiquer largement sur le sujet, si Internet offre les possibilités interactives d'approfondir personnellement la question, l'intéressé a parfois besoin d'être rassuré, conforté dans son choix. Alors rien de tel que le dialogue direct, personnalisé, d'homme à homme.

En développant largement son réseau de Correspondants Locaux, en les fidélisant, en assurant leur formation, FRANCE ADOT 22 offre aux

costarmoricains plus d'opportunités de rencontres et de dialogues. Chacun trouvera auprès d'eux - à l'occasion d'une de leurs nombreuses rencontres avec le public, voire dans la vie de tous les jours - les mots simples, hors du langage médical parfois austère, qui permettront d'éclaircir, de rassurer, de démystifier.

Et pas de faux-fuyants,

inutile par exemple de se retrancher derrière la barrière de l'âge : même à 80 ans on peut encore prélever un rein, à 90 une cornée. Et pour les hommes, qui on l'a vu sont moins enclins à s'engager, quoi de plus beau que de se dire « qu'on peut donner la vie le jour de sa mort ? ».

Comme le montre cette étude, en quelques années l'ADOT 22 a pu par cette approche relationnelle faire « avancer l'Idée du Don d'Organes ». Par la base, par le citoyen lui-même. Alors soyons encore plus nombreux à nous positionner et faisons le savoir. Devenons « Ambassadeur du Don d'Organes » : la vie de plusieurs milliers de malades en dépend.

« Le 7 Décembre 1990, on m'a transplanté un cœur. Le mien n'en pouvait plus, je n'avais pas le choix. Ce cœur étranger, cette famille qui avait perdu un être cher et généreux, j'avais du mal à les intégrer. Je refusais d'en parler.

Un jour on m'a proposé de témoigner lors des conférences scolaires organisées par FRANCE ADOT 22.

Ce fut pour moi une libération. Je pouvais enfin parler de ma greffe. Raconter aux jeunes les circonstances de ma seconde vie, c'était revenir sur une période douloureuse, mais aussi pleine d'espoir... Si à chaque fois c'est pour moi une intense émotion, je continue avec plaisir ces témoignages. Pour faire avancer une idée nouvelle auprès de la jeunesse. Pour que d'autres puissent, comme moi, poursuivre un chemin trop rapidement interrompu. Pour aider FRANCE ADOT à œuvrer pour le Don d'Organes.

Guy Girot, Ploëzal

Merci ...

- ... à tous les Correspondants Locaux de l' ADOT 22*
- ... à tous les membres du Conseil d'Administration de l'ADOT 22*
- ... à tous nos amis des associations de Donneurs de Sang*
- ... à leur présidente départementale Maryvonne Robert*
- ... au président de l'association de Lannion, Raymond Tennier*
- ... à tous nos amis greffés*
- ... au Dr Claude Billes et à Jean-Pierre Carro, de la coordination hospitalière de St-Brieuc*
- ... à nos partenaires : le Conseil Général, la CPAM des Côtes d'Armor, la CERP Bretagne Nord, l'EFS Bretagne, la Mutualité Française, les pharmacies des Côtes d'Armor*
- ... à toutes les mairies qui nous subventionnent*
- ... à tous nos donateurs*
- ... à tous les établissements scolaires qui nous proposent d'intervenir*
- ... aux élèves qui savent nous écouter*
- ... aux surfaces commerciales qui nous accueillent*
- ... à tous ceux que nous rencontrons et qui acceptent le dialogue...*
- ... à tous ceux qu'on peut avoir oubliés !*

FRANCE ADOT 22

25 rue Ker Iliz
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
02.96.23.79.39
adot22@france-adot.org